



L'A.F.E.A.S.
Région de la Mauricie

MEMOIRE PRESENTE A

LA COMMISSION D'ETUDE
SUR LA
FORMATION PROFESSIONNELLE
ET
SOCIO-CULTURELLE
DES
ADULTES

(Commission Jean)

Décembre 1980.

TABLE DES MATIERES

	PAGE
INTRODUCTION	1
RESULTAT DU SONDRAGE	2
COURS DE FORMATION ACADEMIQUE ET PROFESSIONNELLE...	4
COURS DE FORMATION SOCIO_CULTURELLE	5
RECOMMANDATIONS	6

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFEAS

REGION DE LA MAURICIE

CONSEIL EXECUTIF:

Mme Micheline Villemure, présidente régionale
Mme Thérèse Vendramini, vice-présidente
Mme Renée Bélisle, vice-présidente
Mme Brigitte Kendall, conseillère
Mme Jacqueline Martin, conseillère
Mme Marie-Paule Godin, conseillère

DIRECTRICES DE SECTEUR:

Mlle Madeleine Matton, secteur # 1,
Mme Yolande Veillette, secteur # 2
Mme Priscille Shea, secteur # 3
Mme Germaine Lampron, secteur # 4
Mme Hélène Lafontaine, secteur # 5
Mme Rollande Diamond, secteur # 6
Mme Médérise Martin, secteur # 7
Mme Brigitte Kendall, secteur # 8
Mme Gertrude Massicotte, secteur # 9
Mme Lili Hubert, secteur # 10
Mme Jacqueline Martin, secteur # 11
Mme Antoinette Courtois, secteur # 12
Mme Gisèle Pellerin, secteur # 13
Mme Marie-Paule Godin, secteur # 14
Mme Claircée Lambert, secteur # 15
Mme Véronique Vallières, secteur # 16
Mme Eveline Touchette, secteur # 17
Mme Monique Fortier, secteur # 18

SECRETARE REGIONALE: Angèle Lambert

REDACTRICE DU MEMOIRE: Renée Bélisle

INTRODUCTION

L'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale (AFEAS) est un organisme sans but lucratif qui compte 34,000 femmes à travers la province, réparties dans 600 localités et regroupées en 13 régions bien distinctes.

La Région de la Mauricie englobe les comtés de Trois-Rivières, Champlain, Saint-Haurice, Laviolette et Maskinongé, rejoignant ainsi quelques 6,000 membres groupés en 84 cercles.

L'AFEAS poursuit deux buts principaux: l'éducation et l'action sociale. Par l'information qu'elle diffuse, elle tente d'éveiller ses membres à leurs responsabilités et de les engager à faire face aux exigences de la famille et de la société. Elle veut réaliser une action sociale en vue de la promotion de la femme et l'amélioration de la société.

Notre région est heureuse de participer à la consultation de la Commission d'étude sur la formation des adultes, parce que nous comptons beaucoup sur la formation de nos membres comme ressource principale pour atteindre et poursuivre nos objectifs.

En tant que mouvement, nous jouons un rôle unique par l'information et la sensibilisation de nos membres à prendre conscience de leur responsabilité sociale et surtout par l'incitation à s'engager dans l'action communautaire. Pour se faire, l'AFEAS doit aussi se préoccuper de la formation de ses animatrices. Des personnes ressources à l'intérieur de notre association et aussi des spécialistes de différents milieux préparent les membres à leur rôle d'animation du milieu.

Lors des sessions de formation données en octobre 1980, 618 participantes répondent à un questionnaire-enquête sur la formation qu'elles se sont donnée depuis les deux dernières années.

RESULTAT DU SONDAGE

Ce sondage nous a permis de recueillir quelques statistiques:

73.3% des répondantes ont suivi des cours, pour un total de
645 cours, dont: 7.3% académiques
 5.4% professionnels
 67.3% socio-culturels

Ces cours sont offerts par:

49.4% Commission Scolaire
16 % Service de la récréation et des parcs (municipalités)
4 % CEGEP
9 % AFEAS (Cours de formation féminine)
20 % autres

Groupe d'âge des personnes interrogées:

2.9% moins de 25 ans
11.1% de 25 à 35 ans
25.9% de 36 à 45 ans
33.7% de 46 à 55 ans
26.3% de 56 et plus

84.6% des répondantes sont mariées
78 % travaillent uniquement au foyer
8 % ont un travail à temps plein à l'extérieur du foyer
13 % ont un travail à temps partiel

Ces femmes ont suivi des cours dans le but de:

22.8% Perfectionnement
2 % Obtention d'un emploi
40.9% Culture personnelle
24 % Passe-temps
2.6% Autres

L'AFEAS facilite, à ses membres, l'accès aux différents cours, en leur donnant toute l'information nécessaire, en formant des groupes répondant au critère du nombre pour l'ouverture d'un cours. L'AFEAS fait, à l'occasion, des recommandations face à la mise en marche de cours répondant aux besoins de ses membres.

L'AFEAS est une école de formation d'adultes. Elle voit à la promotion de la femme en lui permettant de mieux se connaître de développer sa personne et ses ressources, l'aidant ainsi à trouver la place qui lui revient dans la société.

Chacune des réunions mensuelles comporte une étude sociale déterminée à partir des suggestions des membres et identique pour tous les cercles. Pour aider à développer ces sujets, l'AFEAS offre à ses membres un dossier mensuel se rapportant à cette étude. Tout en augmentant ses connaissances, le membre apprend à s'exprimer devant un groupe, à analyser une situation et à animer plusieurs personnes.

Par les techniques ménagères, l'AFEAS cultive l'esprit de créativité, d'économie et plusieurs études attirent l'attention sur l'aspect consommation.

Pour notre région, la formation de nos membres est un objectif très important. Les colloques d'information de la fin d'août 1980, ont regroupé quelque 663 responsables de cercles venues chercher toutes les données leur permettant de faire une animation sociale valable dans leur milieu.

Les membres du Conseil Exécutif régional préparent annuellement une session de formation d'une journée. Ceci leur a permis, en octobre 1980, d'animer 18 groupes, pour un total de 683 membres.

Des cours de formation féminine, donnés par des animatrices formées à l'AFEAS, permettant à la femme qui le désire, d'apprendre comment travailler en groupe, mener une assemblée, rédiger un rapport, présenter un mémoire, faire une revendication, etc. Depuis septembre 1980, 7 groupes de 20 femmes en ont bénéficiés.

L'AFEAS est aussi une école d'information grâce aux publications provinciales et régionales. La revue mensuelle "Femmes d'Ici", le dossier d'étude mensuel, les publications de mémoires, les communiqués, les rapports, la revue régionale "l'Elan",

etc. sont autant de sources de renseignements et d'information mises à la disposition des membres.

Toutes ces activités de formation impliquent évidemment des coûts. La cotisation des membres qui est de \$12.00 annuellement, répartie aux trois paliers, provincial, régional, local, ne suffit pas pour donner tous ces services.

L'Association reçoit une subvention de la D.G.E.A. qui est répartie entre le provincial et les 13 régions AFEAS.

En 1979-80 la région de la Mauricie a reçu: \$13,043.00

En 1980-81 le montant prévu est de: \$ 5,282.00

Nous devons réduire d'autant les services offerts.

Référant au questionnaire-enquête dont il est question plus haut, l'étude des difficultés rencontrées et des suggestions données par les répondantes, nous permettent de tirer les conclusions suivantes et de faire, en leur nom, ces quelques recommandations.

COURS DE FORMATION ACADEMIQUE ET PROFESSIONNELLE:

De nos jours l'accès à la connaissance semble être à la portée de tous. De plus en plus de femmes désirent reprendre ou poursuivre leur formation afin de mieux évoluer avec la société, vivre plus facilement et efficacement leur responsabilité de citoyennes à part entière. Cependant, les obstacles rencontrés pour s'inscrire à un cours académique ou professionnel, placent souvent les femmes dans l'impossibilité de réaliser leur désir de formation.

1. Pré-requis trop exigeants. Ex.: limite d'âge, expérience vécue non reconnue, etc.
2. Manque d'information sur le contenu des cours. Renseignements insuffisants quant aux débouchés et proximité de possibilité de travail.
3. Transport difficile pour les personnes éloignées des grands centres.

4. Cours non adaptés aux besoins et vécu des personnes adultes.
5. Le retour aux études avec des étudiants réguliers: considérant la différence de mentalité, d'entraînement intellectuel.
6. Frais de scolarité, de déplacement, etc.

COURS DE FORMATION SOCIO-CULTURELLE:

Suite au sondage parmi nos membres, la popularité des cours socio-culturels apparaît évidente (87.3%). Notre enquête révèle cependant quelques lacunes qu'il y aurait avantage à corriger, si l'on veut éviter que le socio-culturel devienne davantage des cours d'agrément pour personnes en mal de loisir, éloignant de ce fait celles qui attachent de l'importance à leur démarche.

1. Information inadéquate sur le contenu et le coût du matériel des cours, amenant un désintéressement plus ou moins marqué chez les participantes.
2. Trop souvent le professeur manque de pédagogie pour enseigner à un groupe d'adultes.
3. L'accès répété d'une personne à un même cours amène souvent des problèmes au niveau du groupe.
4. Un manque d'encadrement pour les adultes.
5. L'accessibilité aux cours offerts est très souvent difficile pour les personnes éloignées des polyvalentes: transport, distance, horaire.
6. Manque de compétence du professeur dans la matière à donner.

RECOMMANDATIONS:

A partir des problèmes déjà énumérés à la formation académique, professionnelle, socio-culturelle des adultes, nous vous soumettons ici des recommandations:

1. Reviser les pré-requis pour les adapter aux réalités que vivent les femmes. Ex.: Reconnaître le travail bénévole dans les domaines connexes au cours envisagé. - Abolir la limite d'âge.
2. Informer adéquatement sur le contenu du cours et cela pour les cours tant académiques, professionnels que socio-culturels.
3. Pour les cours professionnels, informer dès la demande d'inscription, sur les débouchés et la proximité possible du travail.
4. Pour les femmes, assouplir les critères d'admissibilité aux prêts et bourses.
5. Faire un programme académique tenant compte du vécu de la personne adulte.
6. Porter davantage attention au contenu d'un cours socio-culturel et lui donner de la valeur en accordant, moyennant certaines exigences, attestation, crédit ou autres.
7. Inciter le professeur appelé à travailler à l'éducation des adultes, à repenser sa pédagogie.
8. Décentraliser les cours en utilisant les salles municipales et scolaires.
9. Offrir un véritable soutien pédagogique, un meilleur encadrement à l'éducation des adultes, et cela, à la formation académique professionnelle et socio-culturelle.
10. Soutenir les organismes dans leur fonction de formation de leurs membres, par des subventions appropriées.